

# ASSEMBLÉE NATIONALE

25 avril 2024

---

SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET LE RENOUVELLEMENT DES  
GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2436)

## AMENDEMENT

N° AC170

présenté par

M. Echaniz, M. Bertrand Petit, M. Delautrette, Mme Rouaux et Mme Thomin

-----

### ARTICLE 3

Compléter l'alinéa 5 par les mots :

« du management et de la gestion des entreprises ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à intégrer le management et la gestion des entreprises dans les programmes d'enseignements agricoles.

L'importance de cette approche s'explique par le fait que la gestion d'une exploitation agricole fait appel à des compétences propres aux chefs d'entreprises ; compétences à acquérir dès la période d'enseignement.

Tel est le sens du présent amendement, inspiré d'une proposition des JA.